

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 46 (1905), p. 357-360

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1905\\_\\_46\\_\\_357\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1905__46__357_0)

© Société de statistique de Paris, 1905, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 11. — NOVEMBRE 1905

I.

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1905

**SOMMAIRE.** — Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juillet 1905. — Décès survenus pendant les vacances. — Présentation de deux nouveaux membres titulaires. — Correspondance. — Présentation d'ouvrages : M. Charles Tranchant, M le Secrétaire général. — Communication de M. A. Neymarek : Compte rendu des séances de l'Institut international de statistique. — Note de M. Malzac sur la statistique des bénéficiaires de la future loi sur les retraites ouvrières. — Communication de M. Meuriot sur les contributions matriculaires dans le budget de l'Empire allemand.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. DES ESSARS. M. le PRÉSIDENT exprime à M. Levasseur la part que la Société tout entière a prise à son deuil en apprenant le coup douloureux qui l'avait frappé et estime être le fidèle interprète de ses collègues en lui adressant toutes leurs respectueuses condoléances.

Il annonce le décès de MM. Cayla et Michaut, deux membres titulaires, auxquels leur état de santé ou leur éloignement ne permettait pas d'assister fréquemment aux séances de la Société, mais qui s'intéressaient à ses travaux sous des formes diverses. M. Michaut avait rédigé la table des matières des vingt-cinq premières années de notre bulletin. Ancien secrétaire général du *Petit Journal*, il avait à ce titre rendu plus d'un service à certains de nos collègues. M. Cayla, en dernier lieu receveur des finances à Lunéville, ne manquait jamais, lors de ses voyages à Paris, d'assister à nos séances. M. Schelle tient à rappeler que M. Cayla faisait aussi partie de la Société d'économie politique et de la Société pour l'avancement des sciences, à laquelle il fit d'intéressantes communications, particulièrement à Bordeaux, sur la décentralisation, à Caen sur le bimétallisme et à Saint-Étienne et Grenoble sur les retraites ouvrières.

M. le Président a le plaisir d'annoncer que le jury des récompenses à l'exposition internationale de Liège vient de décerner un grand prix à la Société pour son exposition de graphiques et les travaux insérés dans notre Journal.

Sont présentés, au titre de *membres titulaires* : M. Sauvaire-Jourdan, professeur à la faculté de droit à Bordeaux, 20, rue Théodore-Ducos, par MM. Levasseur et F. Faure; M. Émile Laffargue, directeur de la *Revue financière*, demeurant à Paris, 8, rue Jean-Baptiste-Dumas (XVII<sup>e</sup> arrondissement) par MM. Cosson et Flé-

chey. Il sera statué, comme d'habitude, dans la prochaine séance, sur ces candidatures.

M. le **SECRETARE GÉNÉRAL** donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique annonçant que le prochain congrès des sociétés savantes s'ouvrira à Paris le 17 avril 1906 et mettant à la disposition de nos collègues un certain nombre de programmes dudit congrès. Ultérieurement, des cartes d'entrée seront distribuées aux membres de la Société qui en feront la demande.

M. le Secrétaire général attire l'attention des membres sur deux expositions, la première, la douzième exposition du travail (avec concours temporaire), s'ouvrira le 15 novembre prochain au Palais du travail pour finir le 24 décembre suivant. La seconde se tiendra à Amiens d'avril à octobre 1906. Cette exposition, qui a pour but de réunir tous les groupements qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture nationale, a obtenu le haut patronage des Ministres du commerce, de l'agriculture et de l'instruction publique.

M. Charles **TRANCHANT** fait hommage à la Société de l'exposé qu'il a présenté à la dernière séance annuelle de l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'administration. Cet exposé renferme une notice sur M. Augustin de Malarce, économiste distingué, ancien élève de ladite école et qui a été un des plus anciens membres de la Société de statistique (1).

M. le **SECRETARE GÉNÉRAL** annonce qu'il a reçu pendant les vacances les volumes dont la liste est donnée à la fin du présent bulletin.

Conformément à l'ordre du jour, la parole est donnée à M. Alfred **NEYMARCK**, pour rendre compte de la dixième session de l'Institut international de statistique, tenue à Londres du 29 juillet au 4 août 1905.

M. Alfred **NEYMARCK** exprime les regrets des membres de l'Institut en ne voyant pas venir « le bon génie » de la statistique, M. Levasseur, si cruellement frappé, et il montre l'affection sincère que ressentent les collègues étrangers pour notre cher et aimé ancien président.

Sur 250 membres de l'Institut international, 79 étaient présents; de plus 30 invités et 14 notabilités anglaises avaient répondu à l'appel du comité permanent; 123 personnes ont donc pris part aux travaux, parmi lesquelles 11 membres français, 3 invités et 9 délégués officiels; 25 rapports ou communications ont été examinés ou ont donné lieu à des discussions fort bien conduites. Ces travaux peuvent se classer en deux catégories : les rapports de statistique pure, de « fondation », pourrait-on dire, et les communications se rapportant à la statistique.

Parmi ces études, toutes très intéressantes, il convient de citer le rapport de M. Bleicher sur la mortalité des grandes villes, celui du Dr Gruber sur la balance économique des nations, véritable contribution à l'étude statistique des valeurs mobilières, qui a donné lieu à de très intéressantes observations de la part de M. de Foville. M. de Foville a traité cette question au point de vue purement économique; il a montré les difficultés des statistiques des échanges entre nations et, parlant des valeurs mobilières, il a ajouté, avec un choix d'expressions heureuses qui lui sont familières, qu'elles passaient *incognito*.

Ces rapports ont d'ailleurs fait l'objet d'un vœu de l'Institut, qui a nommé une commission chargée d'établir la statistique des échanges en prenant pour base le travail de M. Gruber.

L'Institut a également entendu un rapport excellent de M. March sur le recensement industriel et le chômage dont les statistiques sont bien difficiles à établir, mais pour lesquelles on pourrait employer avec beaucoup de chances de succès les méthodes proposées par notre collègue.

M. Schloss a présenté un travail sur la comparaison internationale des salaires d'ouvriers et insisté également sur les difficultés d'obtenir des renseignements précis.

Le rapport de M. Levasseur, aidé de MM. Bodio et Grimaldi-Costa, sur la super-

---

1. Voir numero de juin 1905, p. 181.

ficie et la population mondiales, a été écouté avec l'intérêt que l'on attache toujours aux communications de notre vénéré ancien président.

M. Neymarck a présenté son sixième rapport sur la « Statistique internationale des valeurs mobilières ».

M. Lexis a présenté une statistique de la tuberculose; M. Bethman a donné d'utiles indications sur les mouvements d'importation et d'exportation.

Notre collègue, M. Yves Guyot, a montré, dans son rapport sur la *Répercussion des droits de douane*, les influences du protectionnisme sur la cherté de la vie.

M. le général A. de Wendrich, chargé par les congrès de Budapest et de Berlin d'étudier les transports internationaux, a fait un rapport commenté d'une manière très appréciée par M. Bernard, ingénieur, chef de la statistique des chemins de fer du Nord.

La communication de M. Nicolai, directeur au Ministère de l'intérieur de Belgique, sur les registres de population, a été diversement accueillie par nos collègues français; tandis que quelques-uns d'entre eux voyaient des inconvénients et des difficultés à la tenue de ces registres, M. March a soutenu le rapport de M. Nicolai et en définitive la section a exprimé le vœu de voir leur emploi se généraliser.

Le rapport de M. Kögler sur les accidents du travail, discuté par M. Cheysson, de M. Loch sur la statistique internationale du paupérisme, de M. Kiaër sur la fécondité des mariages et enfin de MM. Földes et Levasseur sur le prix du blé ont donné lieu à d'intéressantes discussions. Une communication très discutée a été celle de M. Mandello sur *l'avenir de la statistique*; ce rapport a quelque peu surpris et certainement l'expression dépassait la pensée de l'auteur, qui a dit lui-même qu'il avait désiré donner une forme humoristique à son travail, sans aucune pensée de dénigrement des procédés ni des résultats de la statistique.

Dans l'ensemble, la session a donné lieu à d'excellentes discussions; elle a entretenu les bonnes relations entre les pays représentés et développé l'entente cordiale. Trois Français ont été élus membres de l'Institut international: ce sont MM. Payelle, directeur général des contributions directes, Arnauné, directeur de l'administration de la Monnaie, et Renaud, directeur du service de la statistique algérienne. On sait que M. Payelle est membre de la Société depuis 1904.

Quant aux fêtes, elles ont été superbes; la réception du lord-maire, celle de la Société royale de statistique ont été chaleureuses et empreintes de la plus grande cordialité.

En résumé, c'est un rapprochement sincère, une entente cordiale réelle. (*Applaudissements.*)

M. le PRÉSIDENT remercie vivement M. Neymarck de son intéressante et vivante communication.

M. MALZAC lit une étude présentant un caractère d'urgence sur les éléments statistiques utilisés pour la confection des lois d'assistance aux vieillards et de retraites ouvrières. Il indique d'abord les chiffres extrêmement variables qu'ont donnés les divers auteurs ou administrations qui ont essayé d'obtenir le nombre des assistés, et appuie sur la nécessité d'obtenir des résultats plus précis. Il propose à cet effet de se servir des registres des mairies qui contiennent les noms des électeurs et les rôles des contributions directes. Il montre qu'il est facile d'en déduire une proportion des non-imposés, âgés de soixante-dix ans et plus, à la population totale, et applique sa méthode à deux communes, l'une, agricole, de 1 400 habitants, l'autre, industrielle, de 1 800. La proportion qu'il en déduit étant appliquée à la population de la France, le résultat obtenu (majoré de 10 % pour tenir compte des habitants privés de leurs droits électoraux) est compris entre les chiffres extrêmes des divers travaux.

M. Malzac termine en exprimant le vœu que le gouvernement fasse procéder à un travail semblable, qui ne serait ni long ni coûteux, dans toutes les mairies; ce travail donnerait certainement, suivant lui, des résultats plus exacts que les évaluations déjà publiées.

Après une observation de M. BARRIOL, qui ne conteste pas la valeur des procédés employés par M. Malzac, mais pense qu'il aurait peut-être été préférable de ne pas

conclure de suite en donnant un chiffre quelconque qui pourrait être cité dans les discussions parlementaires, M. le Président ajourne la discussion à la prochaine séance.

L'ordre du jour est repris et appelle la lecture par M. Meuriot de sa communication sur *les contributions matriculaires de l'Empire allemand* : on sait que ces ressources établies par la constitution de l'Empire ont permis de compléter l'organisation financière de l'Empire allemand.

Dans la première partie de son travail, M. MEURIOT définit exactement la quote-part matriculaire payée par le budget de chaque État confédéré ; ce n'est en réalité qu'un impôt, théoriquement d'importance secondaire, qui est devenu cependant extrêmement productif quand le besoin s'en est fait sentir. Le rapport de cette contribution au budget total de chaque État a été d'abord très variable et passait de 1,25 % à Brème à plus de 14 % dans la principauté de Reuss. Ces inégalités ont été ensuite peu à peu aplanies par des procédés de répartition plus convenables. M. Meuriot étudie ensuite dans une deuxième partie la politique financière allemande suivie par les divers chanceliers qui se sont succédé.

Le prince de Bismarck était surtout partisan des impôts indirects et rejetait l'impôt direct, ce qui ne l'empêcha pas d'ailleurs de profiter le plus possible du produit des taxes matriculaires, de quelque source qu'elle provinssent, quoique cependant il faille convenir qu'il a concentré tous ses efforts pour obtenir la diminution des impôts directs.

En ce qui touche la différence entre les politiques successives, soit du prince de Bismarck, soit de ses successeurs, de Caprivi à Miquel, M. Meuriot montre que pendant la période libre-échangiste les emprunts, modérés il est vrai, se font d'une manière continue sans charger trop le budget, par suite de conversions heureuses ; d'autre part le montant des contributions matriculaires s'élève de plus en plus jusqu'à 580 000 000 Rm. en 1903.

Enfin, dans une troisième partie, M. Meuriot étudie les divers projets ayant pour but de remédier à l'état de choses fâcheux de 1903. Malheureusement les réformes proposées se heurtèrent à l'obstination du Reichstag, jaloux de ses droits budgétaires. Toutefois, le gouvernement réussit à faire passer en 1904 une réforme des contributions matriculaires tendant à les rendre plus fixes, sans cependant arriver à les rendre proportionnelles à la puissance financière de chacun des pays, ce qui aurait été évidemment le but à atteindre. En résumé, la réforme de 1904 ne paraît pas suffisante et, tôt ou tard, il sera nécessaire d'employer des moyens plus radicaux permettant de les supprimer soit par la création d'un impôt direct d'Empire, soit par l'augmentation des impôts indirects.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Meuriot de sa très intéressante communication, dont la discussion, étant donnée l'heure tardive, est remise à la prochaine séance.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,  
E. FLÉCHEY.

Le Président,  
P. DES ESSARS.

---